Raghaïb, et, comme pour le Melvudon, la plaine est parsemée de feux. Leïl ul Raghaïb est une expression arabe signifiant qu'à pareille nuit la mère du prophète eut conscience, pour la première fois, de l'existence de l'enfant conçu par ses entrailles et destiné à devenir l'envoyé de Dieu.

Leïl ul Muadj, ou enlèvement du prophète, qui entre au paradis. De nouvelles illuminations, de nouveaux feux ont lieu le 27 de ce mois, lequel est appelé *Leïl ul Muadj*, en souvenir de l'ascension du prophète. Comme pour le Melvudon, dès que les prières sont terminées dans les mosquées, on fait à l'assemblée des fidèles, toujours très-nombreuse, une distribution de bonbons et de sorbets.

Leïl ul Bérat. Le huitième mois de l'année arabe est appelé *Chabran*. Au commencement de ce mois, on illumine encore. D'après une tradition répandue dans tous les pays de l'islamisme, les musulmans croient que, cette nuit-là, Dieu passe en revue toutes les actions accomplies pendant l'année précédente et qu'il juge les hommes en conséquence de leurs mérites. Aussi demande-t-on pardon à Allah des fautes pesées dans sa redoutable balance. C'est un acte de contrition, ayant sur le nôtre cet avantage qu'il peut avoir son effet sans confession préalable.

Surré-Alaï. Le 15 du mois Chabran est appelé *Surré-Alaï*, parce que, ce jour-là, le gouvernement fait transporter l'argent destiné à solder les appointements des fonctionnaires attachés aux lieux saints de l'islamisme. On joint à cet argent les dons que la charité des particuliers désire transmettre aux pauvres qui vivent près des sanctuaires ou aux sanctuaires eux-mêmes.

Ramadan, ou carême des musulmans. Ce mois est consacré par les disciples du prophète au jeûne et à la pénitence. Le jeûne est le premier des cinq commandements de l'islamisme. Le *namar*, ou prière, en est le second; le *hadj*, ou pèlerinage, constitue le troisième. Le quatrième commandement est le *zékat*, ou impôt pour les pauvres, c'est-à-dire le délaissement au profit des malheureux du 40e du revenu, déduction faite des dépenses indispensables. Le cinquième commandement est le *kilimeï cheduhut*, ou confession de la foi. Le Ramadan est observé par les musulmans de la façon la plus stricte. Durant tout ce mois, du lever au coucher du soleil, il leur est interdit de prendre aucune espèce d'aliments, solides ou liquides. Les Arabes poussent si loin l'observation du jeûne qu'ils se privent complétement de fumer, et, lorsqu'ils passent à côté d'un Européen ayant à la bouche une cigarette, ils s'empressent de se détourner de crainte d'absorber même un atome de fumée. Dans les possessions françaises, le commencement et la fin du Ramadan sont annoncés par une salve d'artillerie. En outre, tous les soirs pendant la durée de ce mois de jeûne, un coup de canon tiré au coucher du soleil prévient les indigènes que l'heure est venue où ils peuvent prendre quelque nourriture. Ils se dispersent alors dans les cafés maures, boivent, chantent, dansent et se livrent pendant toute la nuit à des ébats d'une moralité souvent contestable, et cela jusqu'à ce que le jour les rejette dans leur somnolence stupide.

Parmi les autres *fêtes musulmanes*, on remarque encore le *Kirkaï-Scheeff*, ou vêtement du prophète. C'est le 15e jour du Ramadan. Ce jour-là, on rend hommage à une défroque que l'on dit avoir appartenu au prophète; le *Ramadan Baïram*, ou fin du jeûne; enfin, le *Corobam Baïram*, ou fête du sacrifice, qui se célèbre le 10e jour du 12e mois.

Si l'on y réfléchit, on s'aperçoit que les *fêtes musulmanes* présentent de singulières ressemblances avec les fêtes du culte catholique, et Mahomet s'est évidemment inspiré des errements de la religion du Christ. Conception de la mère du prophète, que l'on ne dit pas immaculée, naissance du prophète ou Noël, ascension, carême, nous retrouvons presque tous nos jours fériés.

Fêtes vénitiennes (LES), opéra-ballet en trois actes, avec un prologue, paroles de Danchet, musique de Campra; représenté par l'Académie royale de musique le mardi 17 juin 1710. Quarante ans suffirent à peine pour épuiser le succès de cet ouvrage, qui fut repris huit fois. La musique en est intéressante; elle a du mouvement et de la gaieté. On entend encore avec plaisir les sérénades et les barcarolles des *Fêtes vénitiennes*.

Fête de Piedigrotta (LA), opéra-comique en trois actes, musique de Louis Ricci; représenté au théâtre de l'Athénée le 23 décembre 1869. C'est un imbroglio qui avait déjà été joué à Naples, il y a quelques années, et dont l'analyse n'offre pas d'intérêt. Il y est question de deux soldats amoureux de deux jeunes filles, de deux voisins des jeunes filles et de leurs femmes. Tous ces couples, après bien des rivalités, des péripéties et des aventures, finissent par danser une tarentelle entraînante. La musique de M. Ricci a suffi pour animer cette intrigue banale; cette musique a beaucoup de grâce et d'entrain; toujours mélodieuse, scénique, bien écrite pour les voix, elle charme l'oreille et amuse l'esprit. On peut signaler au premier acte une sérénade; au deuxième, qui est le meilleur, la chanson bachique et le chœur; un air bouffe : *Amour, patron des scélérats*, et un quinque pour voix de femmes, qui est une trouvaille; au troisième acte, la tarentelle finale. Cet ouvrage a été chanté par Aubéry, Justin Née, Soto, Barnolt, Davoust, Mlles Singelée, Ceronetti, Lyonnel, Biarini et Mme Decroix.

Fête à Venise (UNE), opéra-bouffe en quatre actes, paroles de Nuitter et Beaumont, musique de Federico Ricci; représenté au Théâtre-Lyrique (Athénée) le 15 février 1872. Cet ouvrage avait déjà été joué en Italie sous le titre : *Il Marito e l'amante*. Le sujet n'était pas neuf, car il était emprunté à une pièce d'Etienne et Roger, mise en musique par Fétis et représentée à Feydeau en 1820, *l'Amant et le mari*. Dans l'opéra dont il est ici question, une comtesse arrive à Venise pour y retrouver son mari, jeune capitaine qui oublie gaiement ses devoirs au milieu des folies du carnaval, en compagnie de son lieutenant et cousin Gustave, lequel va se marier et cependant poursuit de ses assiduités un domino rose. Ce domino, c'est la comtesse, qui se venge en encourageant un peu les ardeurs du lieutenant. Le capitaine aide son lieutenant dans sa conquête au point de lui dicter la déclaration qu'il fait à sa femme. Le masque tombe et le mari reste confondu. Le public a eu cette fois le bon goût de ne pas admettre cette plaisanterie. Le musicien n'a pas contribué à le désarmer; les mélodies sont communes et rebattues, l'orchestration bruyante et dépourvue de toute élégance. Çà et là, on retrouve cependant l'auteur d'*Une folie à Rome;* au premier acte, dans le duo de femmes; au troisième, un quintette scénique, et au quatrième, l'air de Zanetta. Cet ouvrage a été chanté par Duwast, Aubéry, Odezenne, Solon, Mes Ganetti et Douau.

* **FÉTICHE** s. m. — Cérémonie religieuse par laquelle les peuplades d'Afrique croient conjurer les dangers d'un voyage.

* **FÉTIS** (Adolphe-Louis-Eugène), compositeur. — Il est mort en 1873.

* **FEUERBACH** (Louis-Marie), philosophe contemporain. — Il est mort en septembre 1872. On a publié une intéressante collection de ses lettres sous le titre de *Feuerbach dans sa correspondance, ses écrits inédits et dans le développement de son caractère philosophique* (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8o).

FEUILLADE (Pierre), théologien et polygraphe français, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1761. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1785, refusa le serment à la constitution civile du clergé et fut contraint de se cacher pendant la Terreur. Après le rétablissement du culte par Bonaparte, il fut nommé vicaire de Privas; mais, obligé bientôt après, par sa santé, peut-être par des scrupules, de renoncer à l'exercice du ministère, il rentra dans sa famille et s'y livra tout entier à l'étude. L'abbé Feuillade était un homme de bonne foi; l'examen attentif des preuves de la religion les lui fit trouver insuffisantes. Obsédé par ses doutes, que son éducation cléricale l'avait habitué à considérer comme des crimes, il partit pour Paris, espérant y trouver la lumière et la paix de l'âme, dont il avait soif. Mais, après avoir consulté les plus fortes têtes de la théologie, il revint tristement dans l'Ardèche, plus convaincu que jamais de la force de ses objections. Il prit enfin résolûment son parti, écouta sa raison, au lieu de la combattre, et, après de mûres réflexions, convaincu qu'il n'y a de vraie religion que la religion naturelle, que la Bible même et l'Evangile n'en ont pas enseigné d'autre, il écrivit : *Projet de réunion de tous les cultes* ou le *Christianisme rendu à son institution primitive*. Le gouvernement impérial, qui avait la prétention de continuer les traditions de la Révolution, interdit la publication de ce livre de pure controverse; l'ancienne monarchie n'en eût certainement pas fait autant, au moins dans les dernières années de son existence. Mais les Cent-Jours ayant amené une liberté relative, l'ouvrage put enfin être mis sous presse. Louis XVIII rentra en France avant la mise en vente, et les exemplaires déjà tirés furent mis sous séquestre par le préfet de Lyon. Le ministère Decazes (1819) leva enfin le séquestre, et le livre parut. Nous n'avons pas besoin de dire quelles clameurs il souleva dans le camp des cléricaux. L'abbé Feuillade, assailli d'injures et d'obsessions de toute sorte, se contenta de déclarer avec beaucoup de dignité qu'il était prêt à se rétracter quand on lui aurait prouvé qu'il avait tort, d'accepter même, dans ce cas, de faire une pénitence exemplaire pour ses erreurs passées.

L'abbé Feuillade est auteur de divers autres écrits : les *Vices communs à tous les concordats* (Paris, 1818, in-8o); *Qu'est-ce que l'abbé de La Mennais* (1826, brochure in-8o); *Calcul des chances et probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France* (brochure in-8o); *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération* (brochure in-8o).

* **FEUILLANTINE** s. f. — Nom donné, sous la Fronde, à des chansons injurieuses pour la reine.

* **FEUILLE** s. f. — **Encycl.** Chim. Dans cet article, nous nous occuperons exclusivement de la composition chimique des *feuilles* et de leurs fonctions envisagées au point de vue chimique. Après avoir étudié leur constitution, nous examinerons leur puissance évaporatoire, leur action sur l'acide carbonique de l'air, l'influence qu'exercent sur ces divers phénomènes la lumière blanche, les différents rayons du spectre solaire et enfin l'obscurité.

Nous terminerons par quelques mots sur le rôle que jouent les *feuilles* dans la migration des principes minéraux et organiques dans les plantes herbacées.

— *Constitution chimique des feuilles*. On sait que les *feuilles* sont essentiellement composées d'un parenchyme gorgé d'un liquide tenant en dissolution ou en suspension une quantité de matières assez variables et dont nous allons nous occuper immédiatement.

Parmi ces matières figure en première ligne l'eau. Certaines *feuilles* en renferment quelquefois jusqu'à 98 pour 100 de leur poids. C'est le cas des *feuilles* de betterave, prises, toutefois, à une certaine époque de l'année. On remarque, d'ailleurs, que, pour une *feuille* de même plante et d'un poids donné, la quantité d'eau varie avec l'âge de cette *feuille*. Si l'on prend des *feuilles* de pomme de terre, par exemple, et qu'on dose à diverses époques la quantité d'eau qu'elles renferment, on constate que la proportion d'eau va en décroissant depuis la fin juin jusqu'au mois d'août. Une expérience faite sur la *feuille* de pomme de terre a donné au 30 juin 88,7 pour 100 d'eau. Au commencement d'août, cette proportion n'était plus que de 71,25 pour 100.

La quantité d'eau contenue dans les *feuilles* varie naturellement avec la nature du végétal. C'est ainsi que la *feuille* de lilas prise au mois d'avril ne donne que 71 pour 100 d'eau, alors que de jeunes *feuilles* de blé ou de maïs en donnent 82,5 pour 100 en moyenne.

On a démontré par de nombreuses expériences que la quantité d'eau augmente dans les *feuilles* à mesure qu'elles avancent en âge et s'acheminent vers leur complet développement. Ce point étant atteint, la proportion va diminuant jusqu'à ce qu'elle se réduise, dans la *feuille* séchée sur l'arbre, à un chiffre qui est à celui qu'elles contiennent à l'époque de leur complet développement : : 13 : 78 environ. Il est bien entendu que cette proportion n'est pas absolue et qu'elle peut varier avec la nature de la *feuille;* ce qui est établi, c'est que la proportion de l'eau, sauf quelques exceptions, croît d'abord avec l'âge de la *feuille* et diminue assez rapidement après que celle-ci a atteint son développement complet. M. Wurtz, dans son excellent *Dictionnaire de chimie*, cite, d'après J. de Liebig, une expérience faite sur les *feuilles* d'un hêtre (*fagus sylvatica*), expérience qui est concluante. Nous allons citer ce passage. « Les *feuilles* désignées, dit-il, comme appartenant à la première période furent enlevées de l'arbre le 16 mai 1861; elles étaient de quatre dimensions différentes. Les plus petites venaient de sortir des bourgeons, les plus grandes avaient atteint leur complet développement. Comme points intermédiaires, on avait choisi deux séries de *feuilles* comprises entre les plus petites et les plus grandes, de telle sorte que la gradation fût assez bien établie entre les différentes *feuilles* sur lesquelles on voulait opérer. Toutes ces *feuilles* étaient très-tendres et d'un vert jaunâtre.

» On prit de nouvelles *feuilles* au même arbre le 18 juillet, puis d'autres encore au 15 octobre. Ces *feuilles* présentaient une texture analogue et ne se distinguaient que par leur couleur; les *feuilles* de juillet étaient d'un vert foncé, celles d'octobre présentaient une teinte un peu plus claire.

» Enfin on prit, toujours sur le même arbre, mais à la fin de novembre, des *feuilles* qui s'étaient fanées sur l'arbre et qui étaient complétement sèches. »

On avait donc une série de *feuilles*, représentant ensemble l'évolution complète de cet organe. Or, l'analyse a donné :

Pour les premières : substance sèche.	30,29
Eau.	69,71
Pour les secondes : substance sèche.	22,04
Eau.	77,96
Pour les troisièmes : substance sèche.	21,53
Eau.	78,47
Pour les quatrièmes : substance sèche.	21,52
Eau.	78,46

Les *feuilles* récoltées au mois de juillet ont donné 44,13 de substance sèche et 55,87 d'eau. Celles prises sur l'arbre au 15 octobre contenaient 43,23 de substance sèche et 56,77 d'eau.

Enfin les *feuilles* récoltées au mois de novembre ne contenaient plus que 11,89 pour 100 d'eau

On a constaté que la proportion des cendres dans les *feuilles* sèches augmente comme diminue la quantité d'eau. Un examen des *feuilles* sur lesquelles avait été faite l'expérience relatée ci-dessus a donné pour les *feuilles* les plus jeunes 4,65 pour 100 de cendres, et pour les *feuilles* récoltées au mois d'octobre 10,15 pour 100.

On rencontre dans les *feuilles* de la glucose, dont la quantité varie avec la nature du végétal, et aussi dans une même *feuille* avec l'époque. C'est au printemps que les *feuilles* en renferment le plus. Les *feuilles* de betterave présentent une assez forte proportion de glucose au mois de juin un mois plus tard, la présence de ce composé était assez difficile à constater. Le blé, au mois de mars, ne renferme comme matière sucrée que de la glucose; mais, en été, la glucose a diminué, et l'on constate dans la *feuille* une certaine quantité de sucre de canne, 1 pour 100, dont la présence n'avait pu être établie quelques mois avant.

Un composé qu'on rencontre très-fréquemment dans les *feuilles* au printemps, c'est l'albumine. Il suffit, pour doser ce produit, de prendre une quantité déterminée de *feuilles*, de les laisser macérer dans l'eau durant quelques jours et de porter ensuite la masse liquide à 80o environ. L'albumine se coagule sous l'influence de la chaleur et peut être ainsi facilement retirée.

Outre ces composés, les *feuilles*, ou, pour être plus exact, certaines *feuilles* renferment des traces d'amidon, au printemps surtout.

Enfin, à côté de ces composés figurent, suivant les espèces, des principes particuliers à certaines *feuilles*, la nicotine, la théine et autres composés azotés, plus ou moins abondants, et d'une importance souvent capitale par leurs applications.

Nous avons dit plus haut que la quantité de cendres donnée par une *feuille* varie avec le degré d'accroissement atteint par cette *feuille*, et est sensiblement inverse de la proportion d'eau que renferme cet organe. Ce fait s'explique très-aisément. La *feuille* est, en effet, un appareil d'évaporation, et plus elle aura longtemps vécu, plus elle aura évaporé de liquide et fixé ainsi de matière solide dans ses tissus. Ce fait a été, pour la première fois, exposé par Th. de Saussure, et des travaux récents l'ont mis complétement en lumière. Parmi les études les plus remarquables faites sur ce point, on doit citer celles de M. L. Garreau. Ce naturaliste distingué a successivement incinéré les *feuilles* de 17 végétaux différents, et opéré pour chaque végétal sur des *feuilles* ayant un âge également différent. Or, il a constaté que dans les *feuilles* la quantité de cendres croissait avec l'âge de ces dernières et variait entre 7,115 pour 100 et 10,08 pour 100. Il va de soi que la quantité de cendres varie avec la nature de la *feuille;* dans une expérience faite sur une *feuille* d'orme très-jeune, on a trouvé 9,50 pour 100 de cendres; une *feuille* du même arbre arrivée à son complet développement en renfermait 16 pour 100.

Le même naturaliste, en expérimentant sur des végétaux aquatiques submergés et dont les *feuilles*, par suite, ne pouvaient provoquer une évaporation, a constaté que les *feuilles* les plus anciennes donnaient une plus forte proportion de cendres.

Les produits que contiennent les cendres des *feuilles* sont très-divers. Outre les produits spéciaux à telle ou telle plante, l'acide oxalique, par exemple, dans les *feuilles* des oxalis, on rencontre dans les *feuilles* de la potasse, de la soude, de la chaux, de la magnésie, de la silice, des acides minéraux, tels que les acides phosphorique et sulfurique, et de l'acide silicique, combinés avec les bases citées plus haut, de l'oxyde de fer, de l'acide carbonique également combiné et une matière propre indéterminable.

Parmi les composés que nous venons de citer, quelques-uns figurent en grande quantité dans les *feuilles* jeunes, et leur proportion va diminuant à mesure que les *feuilles* vieillissent et approchent du moment où elles meurent. La potasse est dans ce cas. Une *feuille* de hêtre d'un développement normal donne par l'incinération 29,95 pour 100 de potasse de son poids de cendres, et cette proportion décroît en quelques mois à ce point qu'une *feuille* du même arbre n'en renferme plus que 1 pour 100 lorsqu'elle est prise sur l'arbre vers le mois de novembre, c'est-à-dire quand elle est fanée. Le contraire se constate si l'on examine les proportions de chaux que contiennent deux *feuilles* de hêtre prises sur l'arbre, la première au mois de mai, la seconde au mois de novembre. On observe alors que la chaux ne figure que pour 9 pour 100 dans le poids de cendres donné par la première, et atteint 34,13 pour 100 dans le poids de cendres fourni par la seconde.

L'acide phosphorique, abondant au début de la végétation (24,21 pour 100), a presque disparu à la fin de novembre (1,95).

Quelques plantes renferment une quantité de silice considérable. Nous citerons, comme étant dans ce cas, les *feuilles* du blé, qui donnent jusqu'à 70 pour 100 de leur poids de cendres de silice. Certains végétaux à l'état frais renferment assez de silice pour qu'il soit possible de polir le bois avec leurs *feuilles*. Celles du chapparal, plante des steppes de l'Amérique du Sud, peuvent, dit M. Boussingault, polir certains métaux. Dans les plantes qui contiennent de très-fortes proportions de silice, ce corps se rencontre surtout dans la paroi extérieure des cellules épidermiques; toutefois, on le rencontre également sur la face supérieure de la *feuille*, sur la face inférieure en moindre proportion, et dans les poils des *feuilles*.

— *Puissance évaporatoire des feuilles*. Tout le monde a constaté que, si l'on place une plante sous une cloche de verre et qu'on l'y laisse quelque temps, la paroi intérieure de la cloche ne tarde point à se couvrir d'une petite couche d'humidité. Cette expérience réussit à la condition que la cloche reçoive et laisse passer les rayons solaires. Cette couche d'humidité est due à l'évaporation qui se fait par l'intermédiaire des *feuilles*.

La propriété que possèdent les *feuilles* d'évaporer l'eau est connue depuis le XVIIe siècle. Les premières expériences faites à ce sujet sont celles du docteur Woodward. Voici comment il procéda : il prit une série de bouteilles remplies d'eau et pesées avec soin, introduisit par les goulots, qui étaient assez étroits, sans toutefois avoir un diamètre assez petit pour gêner la plante dans sa croissance, des plantes diverses, et les exposa au soleil. L'expérience se continua pendant soixante-quinze jours. Lorsque le liquide baissait dans la bouteille, on en ajoutait, et le poids de ce liquide ajouté donna, après quelques rectifications, le poids de l'eau évaporée.

Cette expérience permit de constater que la quantité d'eau évaporée dans un même temps et dans les mêmes conditions varie avec la nature de la plante et aussi avec la qualité de l'eau. Dans tous les cas, cette évaporation est énorme et représente pour certaines plantes plus de 700 fois le poids de leur accroissement. Le docteur Woodward expérimentait à la fois sur des tiges de menthe plongées dans des eaux de provenance différente, sur la morelle des jardins et le lathyris, tous deux plongés dans de l'eau de source.

Le rapport de l'accroissement des menthes fut à l'eau évaporée comme 1 est à 170, à 171, à 195. La morelle, plongée dans l'eau de source, évapora 65 pour 1 d'accroissement; enfin le lathyris évapora 714, son développement dans l'eau étant 1. A l'époque où fut faite cette expérience, qui en provoqua immédiatement une quantité d'autres, on admettait généralement que le développement d'une plante était proportionnel à la quantité d'eau retenue dans les tissus pendant le passage de ce liquide de la racine aux *feuilles*. Des expériences furent faites afin d'asseoir cette opinion sur des faits; mais on constata que la nature du liquide aqueux avait une influence prépondérante et qu'une même plante, plongée dans l'eau de rivière et dans la même eau additionnée de terre de jardin, évaporait moins d'eau dans ce dernier cas et donnait un accroissement supérieur à celui que prenait la plante plongée dans l'eau de rivière.

Le rapport de l'accroissement à la quantité d'eau évaporée fut pour la plante plongée dans l'eau de rivière comme 1 est à 130; pour la plante plongée dans la même eau additionnée de terre de jardin, ce rapport fut comme 1 est à 52.

Nous avons vu que toutes les *feuilles* n'évaporent pas l'eau avec la même facilité et que, pour un même milieu et des conditions identiques, deux plantes ont un pouvoir évaporatoire distinct. On peut indiquer deux grandes divisions, renfermant l'une les *feuilles* caduques, l'autre les *feuilles* persistantes. Les premières évaporent beaucoup plus que les secondes, surtout dans les premières phases de leur développement.

Mentionnons, bien que nous y devions revenir, ce fait que la lumière solaire est l'agent le plus actif de l'évaporation, non en raison de la température que développe la lumière directe, mais par une action propre, absolument indépendante de la chaleur développée.

Les *feuilles* qui évaporent l'eau avec une rapidité relativement considérable absorbent-elles ce liquide? On est encore, sur cette question, réduit à des hypothèses, et les quelques expériences qui ont été faites afin d'élucider la question tendent à prouver que les *feuilles* n'absorbent point l'eau. On admet cependant que les plantes qui ne sont point fixées au sol par des racines en doivent absorber une certaine quantité par leurs *feuilles*, ou peut-être même par leurs tiges. La question n'est pas tranchée, d'ailleurs; aussi n'insisterons-nous pas.

— *Décomposition de l'acide carbonique par les feuilles*. Tout le monde sait que les *feuilles* absorbent de l'acide carbonique sous l'influence des rayons solaires, le décomposent et exhalent de l'oxygène. On sait également que dans l'obscurité les *feuilles* perdent de l'acide carbonique, en petite quantité toutefois, puisque quarante minutes d'exposition au soleil suffisent à compenser les pertes éprouvées durant toute la nuit.

L'acide carbonique que décomposent les *feuilles* est emprunté surtout à l'air atmosphérique, qui n'en renferme, comme on sait, qu'une portion très-faible de son volume. Si, d'ailleurs, on tient compte, d'une part, de l'énorme masse de l'atmosphère, d'autre part des nombreuses causes qui restituent de l'acide carbonique à l'air, la respiration des animaux, les combustions lentes ou vives, on ne s'étonnera pas que les plantes puissent trouver dans ce réservoir tout l'acide carbonique dont elles ont besoin.

C'est vers le milieu du XVIIIe siècle que Bonnet observa, le premier, que des *feuilles* exposées au soleil dans un vase rempli d'eau de source dégageaient de l'oxygène.

Cette observation était oubliée déjà ou tout au moins peu connue, lorsque le fameux chimiste Priestley démontra que l'air vicié par la respiration des animaux était rétabli dans son premier état par la végétation. Cette découverte fit grand bruit, et de toutes parts on refit les expériences qui avaient conduit l'éminent chimiste à ce résultat. Toutefois, Priestley avait constaté le fait sans se rendre un compte exact des circonstances nécessaires à sa manifestation. C'est Ingenhousz qui, le premier, établit que la lumière solaire devait être considérée comme l'agent principal de la décomposition de l'acide carbonique par les *feuilles*. Une fois lancés dans cette voie, les chimistes et les naturalistes ne tardèrent point à faire des découvertes importantes. Sennebier et Th. de Saussure multiplièrent les expériences. Le premier avait démontré d'une façon irréfutable que l'acide carbonique décomposé par les *feuilles* est emprunté au milieu dans lequel elles sont plongées. Le second entreprit de déterminer avec précision la quantité d'acide carbonique disparu, de la comparer avec celle d'oxygène produit. Les expériences de M. de Saussure le conduisirent à un résultat aujourd'hui reconnu inexact. Il admit, en effet, que le volume d'oxygène dégagé restait inférieur à celui de l'acide carbonique disparu, et de plus il constata que le dégagement d'oxygène était accompagné d'un dégagement d'azote relativement considérable. M. de Saussure attribuait la présence de ce dernier gaz à la plante elle-même, qui, suivant lui, l'émettait. La constitution des végétaux, mieux connue aujourd'hui, a permis de rectifier cette erreur d'appréciation. Vers 1850, MM. Cloez et Gratiolet portèrent à la connaissance du monde savant une série d'expériences faciles à reproduire et relatives, comme les précédentes, à la décomposition de l'acide carbonique par les *feuilles*. On prend un ballon de 4 litres de capacité, et on y place une solution aqueuse et peu concentrée d'acide carbonique. Dans ce flacon, on introduit une plante marécageuse, puis on ferme avec un bouchon percé d'un trou, où l'on engage un tube recourbé qui permet de recueillir le gaz. Cela fait, on place le tout au soleil; on voit bientôt se former à la surface des *feuilles* des bulles de gaz qui se dégagent et viennent dans l'éprouvette préparée pour les recevoir. Or, si l'on prend la précaution de fixer dans une solution d'eau de chaux l'acide carbonique qui se dégage par suite de l'échauffement de la masse liquide, on obtient un mélange gazeux assez riche en oxygène pour rallumer une bougie conservant un point en ignition. On constate d'ailleurs que, plus l'expérience se prolonge, plus le mélange obtenu tend à se composer d'oxygène pur. Dans une des expériences faites comme il vient d'être dit, on a trouvé pour le premier jour, un mélange contenant, sur 100 parties, 84,30 d'oxygène et 15,70 d'azote; et, pour le huitième, 97,10 d'oxygène et 2,90 d'azote.

De curieuses expériences, faites avec le plus grand soin par M. Corinwender, l'ont conduit aux conclusions suivantes :

« Au soleil, les plantes absorbent et décomposent de l'acide carbonique par leurs organes foliaires avec plus d'activité qu'on ne le supposait jusqu'à ce jour. Si l'on compare la quantité du carbone qu'elles assimilent ainsi avec celle qui entre dans leur constitution, on est obligé de reconnaître que c'est dans l'atmosphère, sous l'influence des rayons du soleil, que les végétaux puisent une grande partie du carbone nécessaire à leur développement.

» La quantité d'acide carbonique décomposé pendant le jour, au soleil, par les *feuilles* des plantes est beaucoup plus considérable que celle qui est exhalée pendant la nuit. Le matin, il leur suffit souvent de 30 minutes d'insolation pour récupérer ce qu'elles peuvent avoir perdu pendant la nuit. »

Pour en finir avec la question de savoir quelles sont les proportions relatives d'acide carbonique absorbé et d'oxygène émis, reproduisons ici les conclusions qui terminent un important mémoire de Boussingault sur cette question.

« Sur 41 expériences, dit ce chimiste, il en est 15 dans lesquelles le volume de l'oxygène apparu a été un peu plus grand que le volume de l'acide carbonique disparu. Dans les autres, c'est le contraire qui a eu lieu. Dans 13 cas seulement, il y a eu à peu près égalité entre les deux volumes de gaz, du moins la différence n'a pas dépassé 5/10 de centimètre cube. Le volume d'oxygène émis par les *feuilles* d'une même plante a été tantôt supérieur, tantôt inférieur à celui de l'acide carbonique disparu..... La disparition d'une partie de l'oxygène constitutif peut être attribuée tout naturellement à une assimilation opérée par l'organisme de la plante, tandis que l'émission d'un volume de ce gaz plus grand que le volume de l'acide gazeux éliminé ne saurait être expliquée qu'en admettant que, sous l'influence de la lumière solaire, les parties vertes des végétaux décomposent l'eau en fixant l'hydrogène. »

Les *feuilles* ne peuvent décomposer l'acide carbonique que lorsqu'elles sont vivantes. La nature du milieu dans lequel elles sont plongées est loin d'être indifférente sur cette action. C'est ainsi que des *feuilles* plongées dans une atmosphère renfermant 1/4 d'acide carbonique périssent rapidement. Si l'on expose au soleil le vase qui les renferme dans cette atmosphère, la décomposition est très-lente.

Il ne paraît pas utile, d'ailleurs, que l'oxygène figure dans le mélange gazeux pour que la *feuille* exerce son action décomposante; car, plongée dans un mélange d'azote, d'hydrogène et d'acide carbonique, où ce dernier ne figure que pour moins de 1/15, la décomposition a lieu sous l'influence de la lumière comme à l'air libre.

M. Boussingault, que nous avons eu l'occasion de citer plusieurs fois au cours de cet article, a étudié l'action qu'exerce chacun des deux côtés de la *feuille* sur l'acide carbonique. Il a voulu savoir si l'absorption de ce gaz était faite par les stomates que portent les *feuilles*, stomates qui sont, comme on sait, inégalement répartis sur les deux surfaces de l'organe. Si l'absorption avait lieu, comme on pouvait le supposer, au moyen des stomates, il était naturel de conclure que la face de la *feuille* qui en portait le plus était celle qui fonctionnait le plus activement; que les végétaux dont les *feuilles* nagent sur l'eau et n'ont de stomates qu'à leur partie supérieure n'absorbaient l'acide carbonique que par ce côté; que celles qui sont verticales et portent des stomates des deux côtés absorbaient par chacune de leurs faces, etc.

Constatons qu'il était difficile d'expliquer l'absorption par les *feuilles* qui, entièrement immergées, n'ont point de stomates; on reconnut bientôt qu'il fallait chercher ailleurs la cause de la différence qui était constatée entre la puissance absorbante de tel ou tel côté de la *feuille*, et, après avoir constaté que dans la plupart des cas la face lisse des *feuilles* décomposait plus que la face inférieure percée de stomates, on eut recours à l'explication suivante, que suggérèrent les observations de Graham sur la diffusion colloïdale.

On sait que la vitesse de pénétration des gaz au travers d'une membrane colloïdale, le caoutchouc par exemple, est très-variable, puisque, la vitesse de pénétration de l'azote, dont la densité est 0,976, étant 1, celle de l'acide carbonique (densité 1,529) est 13,5. On sait également que la vitesse des gaz au travers des membranes poreuses est en raison inverse de la racine carrée de la densité de ces gaz.

Si donc on examine les deux côtés d'une *feuille* qui porte des stomates à sa face inférieure et dont la face supérieure est lisse et luisante, on pourra assimiler ces deux parties de l'organe, la face supérieure à une membrane colloïdale, la face inférieure à une membrane poreuse. Cette assimilation n'a d'ailleurs rien d'arbitraire, car la cuticule rappelle assez exactement par sa nature une membrane colloïdale, et la face inférieure percée de stomates figure très-bien une membrane poreuse.

Il n'est donc pas étonnant que l'acide carbonique pénètre plus facilement par la partie supérieure que par la partie inférieure; cette pénétration plus rapide doit amener, d'ailleurs, un plus grand dégagement d'oxygène à la partie supérieure de la *feuille*, et c'est ce qui a été constaté quand on a opéré sur des *feuilles* présentant deux faces de nature bien distincte. Les *feuilles* verticales qui présentent sur leurs deux faces la même constitution et la même coloration, celles de maïs, par exemple, n'ont pas donné de différence sensible pour telle ou telle face.

La présence de la chlorophylle dans les *feuilles* est indispensable à celles-ci pour qu'elles puissent décomposer l'acide carbonique. Les expériences de M. Cloetz ont établi que les *feuilles* qui donnent de l'oxygène renferment de la matière verte, et que celles qui sont franchement rouges et ne contiennent point de chlorophylle ne décomposent pas l'acide carbonique.

— *Action de la lumière, de l'obscurité et des divers rayons du spectre*. De nombreuses expériences, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, ont permis de constater que la lumière solaire directe est l'agent le plus actif de l'évaporation et de l'absorption d'acide carbonique par les *feuilles*. L'évaporation est même proportionnelle à l'intensité de cette lumière. La chaleur des rayons ne semble pas influer d'une façon très-sensible sur l'activité de ce phénomène, car une plante enfermée dans un manchon rempli de glace, puis plongée dans un milieu qui n'excédait pas la température de + 4o, continuait d'évaporer sous l'influence des rayons solaires, ainsi dépouillés de leur chaleur. On recueillait même, dans cette dernière expérience, une plus grande quantité d'eau d'évaporation, ce qui était dû à ce que le milieu ambiant, fortement refroidi, condensait toute la vapeur produite.

A la lumière diffuse, l'évaporation et aussi la décomposition d'acide carbonique diminuent.

Toutefois, des expériences très-curieuses faites sur plusieurs plantes ont démontré que si, après avoir exposé aux rayons directs une plante pendant une heure, on vient à la placer à l'ombre, elle ne perd pas tout de suite la propriété d'évaporer l'eau et de décomposer l'acide carbonique; l'activité de ces deux réactions diminue assez vite en certains cas, plus lentement en d'autres; mais le dégagement d'oxygène et l'évaporation continuent d'une façon manifeste.

Cette propriété que possèdent certaines *feuilles* d'emmagasiner ainsi la force vive du soleil est surtout très-remarquable chez les plantes aquatiques. On a constaté en effet que, si l'on soumet durant une heure une de ces plantes à l'influence des rayons directs et qu'on la place ensuite dans l'obscurité, le dégagement d'acide carbonique continue pendant plusieurs heures encore, mais en s'affaiblissant de plus en plus.

Il existe d'ailleurs, au point de vue des phénomènes qui nous occupent, une grande différence entre les plantes aquatiques et les plantes terrestres. En effet, tandis que quelques-unes de ces dernières jouissent de la propriété de décomposer l'acide carbonique à la lumière diffuse, les premières ne peuvent provoquer cette décomposition qu'à la lumière directe. Elles peuvent du reste, après une insolation suffisamment prolongée, continuer à décomposer l'acide carbonique dans l'obscurité pendant plusieurs heures, tandis que les plantes terrestres cessent d'opérer cette décomposition quelques instants après qu'elles ont été plongées dans l'obscurité.

Ce phénomène de l'absorption de la force vive de la lumière solaire par certaines plantes est très-remarquable et rappelle l'action qu'exercent sur ces mêmes rayons les sulfures phosphorescents, l'amidon, la porcelaine et autres substances qui, soumises à la lumière directe, l'emmagasinent pour la restituer dans un temps plus ou moins long.

Dans l'obscurité, les *feuilles* absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique. Elles pâlissent et meurent bientôt épuisées. Il faut, toutefois, que l'obscurité se prolonge durant un temps assez long, et les nuits les plus longues des régions tempérées ne peuvent amener ce résultat.

Les plantes perdent, d'ailleurs, peu de carbone pendant la nuit, et il leur suffit, comme nous l'avons vu plus haut, de trente à quarante minutes d'insolation pour réparer la perte de la nuit.

Les divers rayons du spectre ont sur la décomposition de l'acide carbonique une action bien différente. Cela résulte des expériences d'un savant professeur de New-York, M. Draper. Ce naturaliste plaça dans 7 éprouvettes de même modèle et remplies d'eau distillée contenant de l'acide carbonique, des plantes de même espèce et d'un volume tel qu'elles décomposaient à la lumière directe une quantité sensiblement égale d'acide carbonique; puis, au moyen d'un prisme convenablement disposé, il décomposa la lumière blanche et projeta ses rayons sur les plantes. Il constata que c'est entre le jaune et le vert que se trouvent les rayons qui déterminent avec le plus d'énergie l'action décomposante des *feuilles*.

Les rayons les plus actifs furent le rouge intense, l'orangé rouge et le jaune vert; le bleu, l'indigo et le violet furent sans action; le vert bleu ne donna qu'une décomposition très-faible.

Une série d'expériences faites dans d'autres conditions par M. L. Caillet a conduit aux mêmes résultats et établi que les couleurs les plus actives au point de vue chimique sont celles qui favorisent le moins la décomposition de l'acide carbonique.

Il paraît probable que les rayons qui agissent avec le plus d'énergie sur la décomposition de l'acide carbonique sont aussi ceux qui déterminent une plus rapide évaporation de l'eau; toutefois, les expériences faites pour vérifier cette donnée ne sont point encore absolument concluantes et permettent seulement de supposer une relation évidente entre les deux actions de la *feuille*.

Les *feuilles* jouent un rôle très-important dans le mécanisme de la migration des principes minéraux et organiques dans les végétaux. D'après quelques naturalistes, elles déterminent à elles seules cette migration, qui résulte de la différence de puissance évaporatoire des jeunes *feuilles* et des *feuilles* développées.

On a constaté que dans les plantes herbacées, le seigle ou le maïs par exemple, les *feuilles* inférieures évaporent moins que les *feuilles* supérieures, alors même qu'elles sont placées dans les mêmes conditions de lumière. La différence d'évaporation entre ces diverses *feuilles* est considérable, et les *feuilles* supérieures donnent fréquemment une évaporation double de celles que fournissent les *feuilles* inférieures.

Ceci posé, l'explication de l'ascension dans la plante des principes qui doivent la constituer peut être fournie par une expérience de laboratoire très-simple. Si l'on place dans un flacon contenant une petite quantité d'eau deux mèches de coton assujetties dans des tubes de verre qui font saillie par les deux tubulures du flacon, et que, l'une de ces mèches étant imprégnée de sulfate de cuivre et l'autre d'une solution de ferrocyanure de potassium, cette dernière soit placée dans un tube d'essai parfaitement fermé à sa partie supérieure, voici ce qu'on remarque : d'une part, la mèche contenue dans le tube clos évapore rapidement une quantité de liquide qui suffit à saturer la capacité qui la renferme, et l'évaporation s'arrête; d'autre part, la mèche qui évapore à l'air libre se couvre bientôt de cristaux de sulfate de cuivre, car elle peut sans obstacle concentrer la dissolution dont elle est imprégnée. Or, au bout de quelques jours, on remarque que le courant ascensionnel déterminé par l'évaporation constante de la mèche libre a attiré sur cette mèche une partie de la solution de l'autre, ce qui se constate aux taches brunes qui se forment sur la première, par la réaction du ferrocyanure de potassium sur le sulfate de cuivre. Dans cette expérience, le sel de potassium a donc abandonné la mèche qu'il imprégnait, et, à travers la masse liquide qui isole les deux mèches, il s'est rendu vers la

mèche libre. Ce courant, déterminé par la différence d'évaporation des deux mèches, présente de grandes analogies avec celui qui se produit dans les plantes au moment où, sous l'influence de la lumière directe, les *feuilles* évaporent la quantité d'eau que l'on sait. Tant que la terre est humide, la *feuille* jeune, dont la puissance évaporatoire est supérieure à celle des *feuilles* plus âgées, peut tirer du sol toute l'eau dont elle a besoin; mais au moment où la terre se sèche, elle emprunte aux *feuilles* plus anciennes l'eau dont elle a besoin et leur enlève du même coup les matières que ce liquide tient en dissolution. Les éléments nutritifs passent à la partie supérieure, entraînés par ce courant qui détermine la maturation.

* **FEUILLÉE** (LA), bourg de France (Finistère), cant. de Huelgoat, arrond. et à 34 kilom. de Châteaulin; pop. aggl., 439 hab. — pop. tot., 2,100 hab.

* **FEUILLE-MORTE** s. m. — Entom. Nom donné à un papillon.

* **FEUILLET** (Octave), romancier et auteur dramatique. — Depuis 1867, M. Feuillet n'a produit qu'un petit nombre de pièces de théâtre et de romans. Après le *Cas de conscience*, en un acte (1867), il a donné, en 1869, au Théâtre-Français, *Julie*, drame en trois actes, qui eut du succès et dans lequel Mlle Favart interpréta le principal rôle avec éclat. Dans cette pièce, dont un adultère est le sujet, on trouve des mots fins et spirituels, d'une observation délicate, des scènes charmantes, mais une trame lâche, dont toutes les parties ne se tiennent pas et qui finit par un coup de théâtre d'un effet violent. En 1873, M. Octave Feuillet fit jouer au même théâtre l'*Acrobate*, petite pièce en un acte, d'un médiocre intérêt et qui passa inaperçue. Il fut loin d'en être de même du *Sphinx* (1874). Ce drame en quatre actes, auquel nous consacrons un article spécial, fit grand bruit, grâce surtout à Mlle Croizette, la principale interprète de l'œuvre. Les derniers romans de M. Octave Feuillet n'ont eu ni le succès du *Roman d'un jeune homme pauvre* ni celui de *M. de Camors*, la plus remarquable de ses œuvres en ce genre. *Julie de Trécœur* (1872, in-12), *Un mariage dans le monde* (1875, in-12), les *Amours de Philippe* (1877, in-12) sont des récits ingénieux, élégamment écrits, d'une grande souplesse de style, mais qui n'ont rien ajouté à la réputation de l'auteur.

* **FEUILLET DE CONCHES** (baron Félix-Sébastien), écrivain français. — Après la révolution du 4 septembre 1870, il cessa d'être maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs. Il conserva toutefois ses fonctions de directeur du protocole au ministère des affaires étrangères, jusqu'au mois de février 1874. Il fut alors mis à la retraite avec le grade de ministre plénipotentiaire. En 1868, il a ajouté un 4e volume in-8° à ses intéressantes *Causeries d'un curieux*, et il a terminé en 1873 la publication du recueil de lettres et de documents inédits qui a pour titre : *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*. Cet ouvrage forme 6 vol. in-8°.

FEUILLETISER v. a. ou tr. (feu-lle-ti-zé; *ll* mll. — rad. *feuilletis*). Techn. Faire un feuilletis ou l'épaissir au moyen de la roue. ‖ Terme de lapidaire.

* **FEUILLETON** s. m. — Petite feuille collée par une de ses arêtes sur une partie d'une carte ou d'un plan.

FEUILLETONISER v. n. ou intr. (feu-lle-to-ni-zé; *ll* mll. — rad. *feuilleton*). Composer des feuilletons pour les journaux.

* **FEUILLETTE** s. f. — Petite feuille : *On ne voit que fleurettes,* FEUILLETTES *et herbettes.* (Burger.)

FEUILLINE s. f. (feu-lli-ne; *ll* mll.). Chim. Principe amer brun contenu dans les graines du *fevillea cordifolia*.

FEUILLIR v. n. ou intr. (feu-llir; *ll* mll. — rad. *feuille*). Se couvrir de feuilles : *Ces arbres* FEUILLISSENT *tard et se dépouillent de bonne heure.*

* **FEUILLU, UE**, adj. — Touffu, redondant : *Ce style est trop* FEUILLU.

— s. m. Ce qui est garni de feuilles, dans les tableaux; partie de l'art qui consiste à représenter des arbres feuillus.

* **FEURS**, ville de France (Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Montbrison; pop. aggl., 2,679 hab. — pop. tot., 3,216 hab.

FEUTRANT, ANTE, adj. (feu-tran, an-te — rad. *feutrer*). Qui peut opérer le feutrage : *La laine est douée de propriétés* FEUTRANTES.

* **FEUTRE** s. m. — Dans les marais salants, Tapis végétal qui revêt le fond des tables.

* **FÉVAL** (Paul-Henri-Corentin), romancier et auteur dramatique français. — Ce fécond écrivain est devenu, dans ces dernières années, un fervent apôtre, non-seulement de l'ultramontanisme, mais du mysticisme sous sa forme la plus enfantine, et un enregistreur de miracles apocryphes. A l'exemple de Dickens, mais avec moins d'esprit et de succès, il a fait des conférences à Paris et à l'étranger, à la salle Valentino, au théâtre de la Gaîté, à Bruxelles, etc. En 1869, il a été promu officier de la Légion d'honneur. Il a été président de la Société des gens de lettres et il est devenu, en 1872, vice-président de la Société des auteurs dramatiques. Outre les romans de lui que nous avons cités, nous mentionnerons : les *Chevaliers du firmament* (1844, in-8°); les *Contes de nos pères* (1845, in-8°); les *Bandits* (1847, 2 vol. in-8°); le *Mendiant noir* (1847, 3 vol. in-8°); les *Fanfarons du roi* (1848, 4 vol. in-8°); *Alizia Pauli* (1849, 4 vol. in-8°); *Un drôle de corps* (1849, 2 vol. in-12); les *Belles de nuit* (1850, 3 vol. in-8°); le *Jeu de la mort* (1850, 8 vol. in-8°); la *Fée des grèves* (1851, 3 vol. in-8°); la *Forêt noire* (1852, 3 vol. in-8°); la *Sœur des fantômes* (1853, 3 vol. in-8°); le *Volontaire* (1853, 2 vol. in-12); *Blanchefleur* (1854, 2 vol. in-8°); le *Tueur de tigres* (1854, 2 vol. in-8°); *Mémoires d'une pièce de cinq francs* (1854-1855, 10 vol. in-8°); *Une pécheresse* (1855, in-4°); *Fleur des batailles* (1857, 4 vol. in-8°); *Fontaine aux perles* (1859, in-12); *Frère Tranquille* (1859, 5 vol. in-8°); *Aimée* (1859, 2 vol. in-8°); le *Berceau de Paris* (1860, in-12); le *Roi des gueux* (1860, 6 vol. in-8°); le *Drame de la jeunesse* (1861, in-12); *Quatre femmes et un homme* (1862, in-12); le *Poisson d'or* (1863, in-16); les *Soirées de la marquise* (1864, in-12); *Roger Bontemps* (1864, in-12); la *Duchesse de Nemours* (1865, in-12); les *Drames de la mort* (1865, 2 vol. in-8°); *Cœur d'acier* (1865, 2 vol. in-12); la *Cavalière* (1866, 2 vol. in-12); l'*Hôtel Carnavalet* (1866, in-12); le *Mari embaumé* (1866, 2 vol. in-12); *Mlle Saphir* (1866, in-12); la *Province de Paris* (1869, in-12); le *Secret des habits noirs* ou la *Rue de Jérusalem* (1869-1870, 4 vol. in-12); le *Quai de la Ferraille* (1869, 2 vol. in-12); le *Cavalier Fortune* (1869-1871, 2, vol. in-12); la *Tache rouge* (1871, 2 vol. in-12); les *Compagnons du Trésor* (1872, 2 vol. in-12); le *Vicomte Paul* (1873, in-12); l'*Homme du gaz* (1873, in-12); le *Dernier vivant* (1873, 2 vol. in-12); le *Chevalier de Kéramour* (1874, in-12); la *Bande Cadet* (1875, 2 vol. in-12); les *Cinq* (1875, 2 vol. in-12); *Gavotte* (1876, in-18); la *Première aventure de Corentin Quimper* (1876, in-18), etc. M. Paul Féval a publié plusieurs de ses conférences sous les titres de : le *Théâtre-femme* (1873, in-12) et le *Théâtre moral* (1874, in-12). Outre les pièces de théâtre que nous avons citées, on lui doit : les *Puritains d'Ecosse*, drame en cinq actes (1849); les *Belles de nuit*, drame en cinq actes (1849); le *Mauvais cœur*, drame en cinq actes (1849); le *Bonhomme Jacques*, drame en cinq actes (1850); le *Capitaine Fantôme*, drame en cinq actes, avec Anicet-Bourgeois; *Jean qui rit*, en quatre actes, avec Adrien Robert (1865); la *Chouanne*, en cinq actes, avec Crisafulli (1867); la *Reine Cotillon*, en cinq actes, avec Anicet-Bourgeois (1867).

FÈVRE (Justin-Louis-Pierre), écrivain ecclésiastique français, né à Riaucourt (Haute-Marne) en 1829. Fils d'un instituteur, il reçut des leçons de latin du curé de sa paroisse, fut admis au petit séminaire de Langres (1842) et entra en 1848 au grand séminaire de cette ville, où il fut ordonné prêtre en 1853. Après avoir été vicaire à Wassy-sur-Blaise, il fut nommé curé de Louze (1854). L'abbé Fèvre employa ses loisirs à des travaux historiques et théologiques et reçut de Pie IX, en 1865, le titre de protonotaire apostolique. L'abbé Fèvre a beaucoup écrit. Outre de nombreux articles insérés dans l'*Union de la Haute-Marne*, la *Haute-Marne*, le *Courrier de Wassy*, le *Rosier de Marie*, la *Revue du monde catholique*, l'*Echo de Rome*, la *Semaine religieuse* de Langres, la *Semaine du clergé*, fondée en 1872 par Vivès, et dont il est le principal rédacteur, M. Fèvre a traduit le *Propyleum maii;* les *Ephémérides gréco-russes*, de Papebrock; la *Morale catholique considérée comme la réalisation du royaume de Dieu*, de Hirscher; les *Considérations sur les principales questions religieuses du temps*, par le même. Il a dirigé la traduction des *Actes des saints*, d'après les bollandistes et autres hagiographes, et publié en 12 volumes les *Œuvres latines* de Bellarmin. En outre, il a fait paraître un certain nombre d'ouvrages et de discours, tels que : *Du gouvernement temporel de la Providence* (1857, 2 vol. in-12); le *Budget du presbytère* (1858, in-12); *Du mystère de la souffrance* (1860, in-12); *Histoire de Louze* (1860, in-12); *Education des enfants à la maison paternelle* (1861, in-8°); *Vie intime et travaux littéraires de Mgr Darboy* (1863, in-8°); le *Tabac* (1863, in-12); la *Légitimité de la 4e dynastie*, suivie d'un appendice intitulé : les *Etrennes de l'impératrice* (1863, in-8°), écrit dans lequel il célèbre Napoléon III avec un véritable lyrisme; la *Mission de la bourgeoisie* (1863, in-12); *De la restauration de la musique religieuse* (1864, in-8°); *Du réalisme dans la littérature* (1865, in-8°), discours; l'*Eglise catholique et les journaux impies* (1865, in-8°); *Vignettes romaines* (1866, in-8°); le *Clergé de France et la philosophie* (1867, in-8°); la *Liberté de l'enseignement supérieur* (1870, in-8°); *De la République et des Bourbons* (1871, in-8°); *Henri V, l'Eglise et la Révolution* (1872, in-8°), brochure dans laquelle il exalte le comte de Chambord avec le même lyrisme qu'il avait célébré jadis l'auteur du coup d'Etat de décembre, etc. Tous ces écrits, d'une mince valeur, n'auraient point attiré l'attention sur l'abbé Fèvre s'il n'avait publié et complété l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* de l'abbé Rohrbacher (14 vol. in-8°). Le dernier volume de cette histoire est dû tout entier à la plume du protonotaire, et il semble avoir été écrit pour la plus grande joie des libres penseurs. Nulle lecture, en effet, n'est plus divertissante. Ultramontain fougueux, l'abbé Fèvre a pris pour modèles, comme penseur et comme écrivain, Louis Veuillot et Jacquot, dit de Mirecourt, les deux Pères laïques de l'Eglise actuelle, pour lesquels il professe une profonde admiration et dont il s'efforce d'imiter les procédés de style. Tout entier à ses haines théologiques, il traite les plus légères différences de foi aussi durement que les hérésies déclarées. Ce qu'il attaque avec le plus d'ardeur, ce sont les hommes qui ont pris part à la chute temporelle du pape et les écrivains religieux qui formaient encore, en 1870, le groupe des catholiques libéraux. Pour lui, de Cavour est « un faquin d'importance; » Victor-Emmanuel, qu'il appelle le Savoyard, est « le cochon à l'engrais, capable de donner le coup de bâton à la justice, après avoir fait de sa vie une insulte à la vertu; » l'ex-père Hyacinthe est « le Luther de la canaille. » Une de ses bêtes noires est M. Dupanloup, évêque d'Orléans. Il ne se borne pas à l'attaquer, ce qui est son droit; l'abbé Fèvre, qui n'a pas même une certaine tenue professionnelle, fait entendre que l'évêque d'Orléans passe pour être un bâtard, un fils naturel du roi Charles-Albert et qu'il eut besoin de dispenses canoniques spéciales pour être admis au sacerdoce. L'injure basse lui vient naturellement aux lèvres; il s'y complaît et s'en délecte. Rien de curieux comme de voir ce prêtre lançant ses ruades contre l'évêque d'Orléans, l'évêque de Sura, le Père Gratry, M. de Montalembert, le duc de Broglie, qu'il appelle, dans son joli style, « droguiste du concile, pharmacien breveté du gouvernement impérial, prince épicier; » et M. de Falloux, dont il dit : « Les curieux ne voyaient jamais que son dos blasonné des couleurs académiques, et avec toute sa gentilhommerie, Falloux, dit *Fallax*, n'était que le chevalier de l'intrigue. » Le protonotaire Fèvre restera comme un des représentants typiques du journalisme catholique contemporain. Il possède, en effet, au plus haut degré « la grossièreté de plaisanterie et la virulence d'animosité, le mélange de trivialité et de férocité qui constituent proprement, dit M. Scherer, ce qu'on a appelé l'odeur de sacristie. »

* **FEYDEAU** (Ernest), écrivain français — Il est mort à Paris en 1873. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : le *Roman d'une jeune mariée* (1867, in-12); les *Aventures du baron de Féreste* (1869, in-12); les *Amours tragiques* (1870, in-12); l'*Allemagne en* 1871, *impressions de voyage* (1872, in-12); le *Lion devenu vieux* (1872, in-12); l'*Art de plaire, études d'hygiène, de goût et de toilette* (1873, in-12); *Mémoires d'un coulissier* (1873, in-12); *Théophile Gautier, souvenirs intimes* (1874, in-12). Aucun de ces ouvrages n'a eu de succès. Le dernier seul offre de l'intérêt parce qu'il fait revivre une des figures les plus curieuses de notre littérature contemporaine.

FEYEN-PERRIN (François-Nicolas-Augustin), peintre français, né à Bey-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle) en 1829. Tout enfant, il manifesta les plus heureuses dispositions pour le dessin, et son plus grand plaisir était de copier les gravures du *Magasin pittoresque*, auquel son père, percepteur des contributions, était abonné. Au collége, ses goûts artistiques ne firent que s'accentuer davantage, au grand détriment des études grecques et latines pour lesquelles il ressentait un penchant très-médiocre. En revanche, il était le meilleur élève de l'école de dessin. Ce fut à Nancy qu'il fit sérieusement ses premières études artistiques. Il y passa quatre années à dessiner d'après la bosse, d'abord au musée de la ville, puis dans l'atelier de son frère, qui était élève de Paul Delaroche.

A vingt ans, Feyen arrive à Paris et se fait recevoir à l'Ecole des beaux-arts. Au moment où il entrait en loge pour le concours du prix de Rome, on vint lui proposer de peindre le rideau du Théâtre-Italien. Feyen quitte sa loge, se met immédiatement à l'œuvre et en quelques mois il a peint une toile de 12 mètres carrés, qui, malgré les repeints et les badigeonnages, est encore un des plus jolis rideaux du monde. Lorsque la toile fut posée, l'impresario généreux offrit à l'artiste... 300 francs. Celui-ci plaida et parvint à se faire allouer par le tribunal 400 francs. D'autres se seraient laissé décourager par un pareil début. Feyen-Perrin se remit résolûment à l'œuvre et se consacra à la peinture d'histoire. Ses efforts furent récompensés par deux mentions honorables et une médaille. Trop de lauriers et pas assez d'argent, hélas! car les particuliers n'achètent guère ces grandes pages d'histoire qui constituent ce que l'on appelle le grand art. D'ailleurs, Feyen-Perrin était encore à l'âge où l'on cherche sa voie, et il résolut d'aborder de nouveaux sujets. Le tableau qui marqua la transition fut la *Grève*. C'était une figure nue, avec un fond de paysage maritime. Cette toile fut remarquée au Salon de 1864. Peu de temps après, Feyen-Perrin composa la *Vanneuse*. Tranchant sur l'horizon bleu de la mer et sur un ciel parfaitement pur, une paysanne cancalaise, au costume pittoresque, agite le van d'osier d'où s'échappe la poussière d'or des graines. Ce motif eut un succès très-réel, non-seulement auprès du public, mais encore auprès du jury, qui donna au paysagiste une nouvelle médaille.

Aujourd'hui, Feyen-Perrin a ses trois médailles, et les curieux qui visitent le musée du Luxembourg peuvent y voir un tableau représentant le *Retour de la pêche aux huîtres*, qui est son œuvre. « Depuis trois ans, dit M. René Delorme, Feyen-Perrin fait partie de la Société des Dix, ainsi nommée parce qu'elle compte dans son sein dix artistes qui font ensemble, chaque année, une vente de leurs tableaux à l'hôtel Drouot. Ils trouvent de grands avantages à se passer de l'entremise des marchands, et les amateurs, tout en donnant de bons prix des toiles que les Dix mettent en vente, y trouvent également leur compte. »

Voici la nombreuse liste des tableaux exposés par M. Feyen-Perrin : le *Retour à la chaumière* (1855); la *Barque de Caron* (musée de Nancy, 1857); le *Cercle des voluptueux de Dante* (1859); *Fête vénitienne* (1861); la *Muse de Béranger, Episode des premières guerres, Danse antique* (1863); la *Leçon d'anatomie du docteur Velpeau*, la *Grève* (1864); l'*Elégie, Charles le Téméraire retrouvé après la bataille de Nancy* (1865); *Femmes de l'île de Batz attendant la chaloupe de passage* (1866); la *Vanneuse* (1867); *Naufrage de l'Evening Star*, le *Poison* (1868); *Ronde des étoiles, Vanneuses de Cancale* (1869); *Mélancolie*, l'*Enfance du mousse* (1870); le *Printemps de* 1872 (1872); *Cancalaises à la source, Retour du marché* (1873); la *Rosée, Retour de la pêche aux huîtres* (1874); portrait des *Demoiselles Wagatha*, portrait de *M. Frogiser de Pontlevoy*, portrait du *Général Billot* (1875); les *Cancalaises*, portrait d'*Alphonse Daudet* (1876).

FFOULKES (Edmond-Salmbury), théologien anglais, né à Eriviatt, dans le comté de Galles, en 1819. Après avoir étudié à Shrewsbury et à Oxford, il devint professeur dans cette dernière ville, donna sa démission en 1855 et entra dans l'Eglise catholique. En 1870, il abjura de nouveau et revint à l'Eglise anglicane. Ce théologien vagabond a publié : *Manuel d'histoire ecclésiastique;* les *Divisions du christianisme;* le *Symbole de saint Athanase*, les *Difficultés actuelles; Huit sermons*, etc.

FIABLE adj. (fi-a-ble — rad. *se fier*). A qui l'on peut se fier.

FIALAR, nain qui, dans la mythologie scandinave, donna la mort à Kouacer, le plus sage des hommes. Fialar fut aidé par un autre nain, Galar. Du sang de Kouacer, ils composèrent l'hydromel des poëtes.

* **FIANCÉE** s. f. — Entom. Sorte de papillon.

Fiancés de Rosa (LES), opéra-comique en un acte, paroles de M. Adolphe Choler, musique de Mme Clémence Valgrand (comtesse de Grandval); représenté au Théâtre-Lyrique le 1er mai 1863. Le livret est faiblement conçu. On a remarqué dans la musique les couplets comiques de Nigel : *Comptant sur la promesse de l'auteur de vos jours*, et l'air de Jenny. Joué par Wartel, Girardot, Legrand, Mlles Faivre et Royer.

Fiancée d'Abydos (LA), opéra en quatre actes, paroles de M. Jules Adenis, musique de M. Adrien Barthe; représenté au Théâtre-Lyrique le 30 décembre 1865. Le livret a été tiré du poëme de lord Byron. Zuléika, la vierge d'Abydos, est destinée au bey Oglou par l'ambitieux Giaffir, parent du bey. Elle est aimée de Sélim, fils d'Abdallah et neveu de Giaffir, meurtrier de son frère. Ce Giaffir tue son amant, et Zuléika se soustrait par la mort à un odieux hymen. Tel est le dénoûment dans le poëme de Byron. Il est remplacé dans l'opéra par un assoupissement léthargique de la fiancée d'Abydos et par son union avec Sélim. La partition est l'œuvre d'un musicien de mérite. On a remarqué la chanson mauresque, la marche turque, la ronde de nuit, la scène de la conjuration et la marche nuptiale. Mme Carvalho a obtenu un grand succès dans cet ouvrage, qui a été interprété en outre par Montjauze, Ismaël et Lutz.

Fiancée de Corinthe (LA), opéra en un acte, paroles de M. Camille du Locle, musique de M. J. Duprato; représenté à l'Opéra le 21 octobre 1867. Polus, pêcheur du golfe de Corinthe, avait deux filles dont la ressemblance était si extraordinaire qu'on les prenait aisément l'une pour l'autre. Daphné, fiancée à Lysis, a trouvé la mort accidentellement dans les flots pendant une absence de son amant. Chloris, sa sœur, qui ressent une passion fatale pour Lysis, use de plusieurs stratagèmes pour lui laisser ignorer, à son retour, la perte de sa bien-aimée. Elle obtient de son père qu'il gardera aussi le silence sur cet événement. Lysis, qui est revenu à la chute du jour, prend Chloris pour Daphné et lui témoigne sa joie et sa tendresse. A peine Polus et sa fille ont-ils disparu, que Lysis interroge son cœur et s'étonne de ne plus ressentir auprès de son amante le même charme qu'autrefois. Il s'endort et, pendant son sommeil, l'ombre de Daphné lui apparaît. Ce n'est pas une ombre, mais un personnage fantastique qui agit, parle, marche et même boit comme un être vivant. Cette licence dans le régime des ombres a nui beaucoup à l'effet du poëme.

Daphné révèle à Lysis la jalousie de sa sœur et lui fait jurer de préférer la mort à l'infidélité. Daphné s'éloigne; Lysis se rendort. Le jour paraît; le chœur chante une aubade :

Eh quoi! l'amoureux fiancé
Est encor là, paupières closes?
Quand pour lui nous avons tressé,
En gais festons, myrtes et roses.

Lysis se réveille, Polus et Chloris se présentent. Celle-ci fait connaître, en vraie fille de Corinthe (*sit venia verbo*), les secrets de son cœur :

Lysis... je t'ai trompé!... la triste Daphné dort
Au sein des flots amers, dans les bras de la mort.
Je suis Chloris! la volonté suprême
M'a donné de ma sœur
Le visage... et le cœur!
Viens et sois mon époux... je t'aime!...

Lysis se rappelle son serment, qu'un chœur invisible l'invite à tenir. Il invoque Daphné et meurt, simplement parce qu'il désire aller la rejoindre, sans que l'auteur du poëme ait daigné recourir à la moindre fleur de mancenilier comme dans l'*Africaine*, ou à un des mille moyens usités en pareille circonstance.

La partition que M. Duprato a écrite sur ce livret est une œuvre de beaucoup de mérite, et il est à regretter qu'elle ait été entraînée par la chute de la pièce; car, assurément, un succès aurait contribué à faire entrer le compositeur dans une voie plus conforme à ce qui fait le fond de son talent élégant, poétique, fin et distingué, que celle des opérettes et des bouffonneries où il s'est laissé tomber, et d'où il ne s'empresse pas de sortir.

On peut citer les stances de Chloris : *Tu ne reverras plus ta belle et jeune amante;* le chœur des matelots, à cinq temps, ne répond pas à l'effet que l'auteur attendait de l'emploi de cette mesure bizarre. Le trio : *O délices*, et tout le finale offrent des passages pleins de charme et d'une harmonie pénétrante. Cet ouvrage a été chanté par David, Mlles R. Bloch et Mauduit.

Fiancée du roi de Garbe (LA), opéra-comique en trois actes et quatre tableaux, livret de MM. Ad. Dennery et H. Chabrillat, musique de M. Henri Litolff; représenté au théâtre des Folies-Dramatiques le 29 octobre 1874. Le conte de Boccace a si souvent défrayé la scène française qu'il devait être mis en opérette. La musique en est soignée, travaillée aussi consciencieusement que s'il s'était agi d'un ouvrage d'importance. L'instrumentation surtout offre des effets intéressants. Les principaux morceaux sont l'ouverture, un quintette des filles du soudan, un chœur de soldats et le duo du troisième acte. Distribution : Alaciel, Mlle Vanghel; Mamolin, Milher; Zaïr, Luco; Hispal, Widmer; Hamburger.

Fiancés (LES) [*I promessi sposi*], mélodrame italien en quatre actes, livret de Antonio Ghislanzoni, musique de M. E. Petrella; représenté sur le théâtre de Lecco en octobre 1869. C'est dans cette petite ville que Manzoni a placé la scène de son célèbre et remarquable roman. On est accouru de tous les points de la Lombardie à cette représentation, qui a eu un caractère de fête nationale. L'ouvrage a été chanté par le ténor Vincentelli et la prima donna Emma Wizjack. On a voulu, peu après, entendre sur une plus vaste scène l'opéra d'un compositeur si populaire dans la Péninsule. Le morceau qui a obtenu le plus de succès est la grande scène et la romanza : *O mia Stanzetta*, chantée par la signora Emma Wizjack. Nous signalerons encore au premier acte le quartetto : *Dalla filanda al paesel salia;* le brindisi pour baryton : *Fra noi e il nobile;* au deuxième acte, la romanza du baryton : *Oppressi e poveri;* au troisième, la ballata : *Tutto ho saputo;* enfin, dans le quatrième acte, la prière pour deux soprani : *Salve, Maria.*

Fiancés (LES) [*I promessi sposi*], opéra italien, musique de M. Ponchielli; représenté au théâtre Dal Verme, à Milan, en décembre 1872. Cet ouvrage avait été représenté déjà en Italie dans l'année 1856; mais la partition a été complétement refaite par le compositeur. Cet opéra a été très-favorablement accueilli. Chanté par Junca, Fabri, Brogi, Mmes Brambilla et Barlani-Dini.

FIBRALBUMINE s. f. (fi-bral-bu-mi-ne — de *fibre*, et de *albumine*). Anat. Nom donné par Lecanu à une substance qu'il croyait exister dans les globules du sang avec la globuline.

FICARINE s. f. (fi-ka-ri-ne — du lat. *ficaria*, ficaire). Chim. Substance qu'on obtient en traitant par l'alcool l'extrait aqueux de la ficaire.

* **FICELIER** s. m. — Dans l'argot du théâtre, Celui qui excelle à pratiquer toutes les petites recettes à l'aide desquelles on force l'applaudissement du public.

* **FICELLE** s. f. — *Rôti à la ficelle*, Rôti à la hâte et sans les ustensiles nécessaires.

— *Déménager à la ficelle*, Déménager en descendant ses meubles par la fenêtre et sans payer le propriétaire.

— *Dormir à la ficelle*, Loger la nuit dans un garni de bas étage.

— *Etre un peu ficelle*, Vivre comme les filous, qui finissent ordinairement par être pendus.

— Sport. Expression vulgaire par laquelle on désigne quelquefois un cheval mince, étriqué, manquant d'étoffe.

FICHEL (Eugène-Benjamin), peintre, né à Paris en 1826. Il étudiait la peinture sous la direction de Paul Delaroche, lorsque son père voulut le faire renoncer à l'art pour entrer dans le commerce. Le jeune homme résista. Se voyant tout à coup sans ressource, il résolut de se faire comédien. Bocage, qui dirigeait alors l'Odéon, consentit à l'admettre à son théâtre, où il débuta en 1846. Mais, s'étant réconcilié avec son père, qui consentit à lui laisser suivre sa vocation, il quitta la scène, où il avait eu du succès, pour reprendre ses pinceaux (1847). Pendant un voyage qu'il fit à Rome, il exécuta une *Sainte Famille*. Ce tableau figura au Salon de 1849. Deux ans plus tard, M. Fichel exposa *Hervey démontrant la circulation du sang*, dont son père fit don à l'Ecole de médecine. Depuis lors, il a exposé aux Salons un assez grand nombre de tableaux de genre et quelques tableaux d'histoire. Cet artiste, dont les toiles sont habilement composées et d'un coloris agréable, a obtenu une médaille de 3e classe en 1857, un rappel en 1861, une médaille en 1869 et la croix de la Légion d'honneur en 1870. Nous citerons, parmi les tableaux de M. Fichel : la *Toilette*, le *Lever* (1853); *Une matinée intime* (1855); *Une matinée dramatique, Une partie d'échecs* (1857); *Café de province, Un fumeur* (1859); les *Noces de Gamache*, le *Baptême de Mlle Clairon* (1861); *Un coin de bibliothèque, Une partie animée*, l'*Arrivée à l'auberge*, qui figure au musée du Luxembourg (1863); *Une tabagie*, l'*Audience du ministre* (1864); *Napoléon Ier combinant des manœuvres*, le *Général Bonaparte rendant à Eugène Beauharnais l'épée de son père* (1865); *Diderot et le neveu de Rameau* (1866); *Amateur chez un peintre, Ouvrez au nom du roi* (1867); le *Cabinet des médailles à la Bibliothèque royale* et l'*Arrivée à l'auberge*, à l'Exposition universelle de 1867; le *Joueur d'échecs, Un corps de garde* (1868); la *Nuit du 24 août* 1572, le *Fou qui vend la sagesse* (1869); *Une galerie de tableaux, Un quatuor* (1870); *Réception chez le prince, Fondation de l'Académie française en* 1635 (1872); *Buffon dans son cabinet*, les *Grandes entrées* (1873); *Lacépède écrivant l'histoire des poissons, Daubenton dans son laboratoire*, à l'Exposition universelle de Vienne (1873); la *Forge de Louis XVI, Un corps de garde* (1874); le *Départ du coche* (1875); *Une fête foraine* (1876); le *Cabaret de Ramponneau* (1877), etc.

* **FICHTE** (Emmanuel-Hermann), philosophe allemand. — Il est mort au mois d'août 1876. Ses derniers ouvrages sont : *Vie de Fichte*, son père (1862, 2 vol. in-8°); *Durée de l'âme et situation terrestre de l'homme* (1867, in-8°); *Ecrits divers* (1869, in-8°).

FIDÉLISSIME adj. (fi-dé-li-si-me — rad. *fidèle*). Très-fidèle. ‖ Titre que portaient les rois de Navarre.

FIDIUS, dieu sabin qui présidait aux serments et qu'on appelait aussi SANCUS.

* **FIELD** (David-Dudley), jurisconsulte américain. — Partisan de la liberté commerciale et des idées de Cobden, dans un pays où est encore en vigueur le système protectionniste, M. Field s'est mis à la tête d'une ligue libre échangiste, dont il est le président. En 1866, il adressa à l'Association britannique pour l'avancement des sciences un projet demandant la révision du droit international et la nomination d'une commission de juristes de divers pays appelés à rédiger un code qui serait soumis à l'approbation des Etats civilisés. Il présida en 1873 le congrès international qui se réunit à Bruxelles. Cette même année, il a entrepris un grand voyage de circumnavigation. On lui doit : *Projet de code international* (1873, in-8°), ouvrage écrit en anglais.

* **FIELD** (Cyrus-West), industriel américain, frère de David-Dudley Field. — La part considérable qu'il avait prise à la pose du câble transatlantique, avec le *Great Eastern* en 1866, lui fit décerner une médaille d'or par le congrès des Etats-Unis, et il obtint, l'année suivante, une grande médaille à l'Exposition universelle de Paris. Depuis lors, il a continué à s'occuper de télégraphie sous-marine. En 1870, il a pris l'initiative de la constitution d'une grande compagnie qui s'est proposé d'établir un câble sous-marin à travers le Pacifique, afin de relier les Etats-Unis à la Chine, en passant par les îles Sandwich et le Japon.

FIELD (Stephen-Johnson), magistrat américain, frère des précédents, né à Haddam en 1816. Enfant encore, il fut envoyé dans l'Europe orientale pour étudier les langues de ces contrées, séjourna à Smyrne et à Athènes, revint aux Etats-Unis pour prendre ses grades (1837), étudia le droit sous son frère aîné et alla s'établir en Californie, où il devint chief justice en 1859. En 1873, le gouverneur de l'Etat le nomma membre de la commission d'examen du code californien.

FIELD (Henri-Martin), littérateur américain, frère des précédents, né à Stockbridge en 1822. Après avoir fait ses études au collége Williams et pris ses grades en 1838, il s'appliqua à l'étude de la théologie, fut nommé pasteur de l'église presbytérienne de Saint-Louis-du-Missouri (1842), donna sa démission en 1847 et fit un voyage en Europe. En 1854, il devint ministre à West-Springfield (Massachusetts) et s'attacha à la direction et à la rédaction d'un journal religieux, le *New-York Evangelist*. Il fit un second voyage en Europe en 1857 et fut envoyé, en 1867, à l'Exposition universelle de Paris comme délégué de l'Eglise presbytérienne d'Irlande et d'Ecosse.

M. Henri-Martin Field a publié un assez grand nombre d'ouvrages : le *Bien et le mal dans l'Eglise catholique romaine* (1848); les *Confédérés irlandais, épisode de l'insurrection de* 1798 (1851); *Scènes d'été de Copenhague à Venise* (1860); *Histoire du télégraphe atlantique* (1872); *Voyage autour du monde* (1876).

* **FIELDS** (James-Thomas), poëte et publiciste américain. — Il a dirigé, de 1864 à 1870, la fameuse librairie de Boston, fondée par Ticknor, et dans laquelle il était entré à vingt et un ans. A diverses reprises, il s'est rendu en Europe et, dans ces dernières années, il a fait à Boston des conférences publiques, notamment sur la *Littérature anglaise moderne* (1873). Cette même année, il a publié un recueil de morceaux intitulé : *Yesterdays with authors.*

FIESTAUX s. m. pl. (fi-èss-tô). Dans les houillères, Dégagement spontané de grisou.

FIFI s. m. (fi-fi — corruption de *fils fils*). Petit terme d'amitié dont on se sert en parlant aux enfants, aux oiseaux.

FIGARISTE s. m. (fi-ga-ri-ste — rad. *Figaro*). Se dit de tout homme qui écrit des articles pour le journal le *Figaro*, ou qui partage les opinions, les sentiments des rédacteurs de ce journal : *Tels sont les aveux de ce* FIGARISTE, *dont l'unique tort est une profonde ignorance des choses et des hommes de la politique.* (Gust. Naquet.)

* **Figaro**, journal. — Nous avons dit dans le *Grand Dictionnaire*, t. VIII, p. 351, ce qu'est le *Figaro* et en quelle médiocre estime nous le tenons. Au *Supplément* (v. ANNONCES), nous avons indiqué la branche nouvelle que cette feuille a ajoutée à son industrie. Nous ne voudrions pas y revenir. Il est certains sujets que l'on ne traite qu'à son corps défendant. Mais, comme le *Figaro* est devenu une sorte de journal officiel des gens du 16 mai 1877, nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de connaître l'état-major de cette feuille. Ceci est une nomenclature dépourvue d'appréciations et de fantaisie; elle est d'ailleurs par elle-même des plus instructives. Ouvrons la marche : les noms sont ronflants, les particules émaillent aristocratiquement la liste entière. Par exemple, elle a un endroit et un envers, la scène et la coulisse, le figuré et le réel.

En tête : rédacteur en chef, fondateur, administrateur, directeur, Jean-Hippolyte Cartier, plus connu sous le nom de H. de Villemessant. Il est entré dans le journalisme par le journal de mode la *Sylphide* et sous le pseudonyme mystérieux et galant de Mlle Louise de Saint-Loup. Son œuvre littéraire la plus importante, après le *Figaro*, est un opuscule (1850-1852) dédié au comte de Chambord.

Ce chef de file, sur lequel nos lecteurs trouveront des renseignements au *Grand Dictionnaire*, tome XV, p. 1056, a pour *alter ego* officiel, M. Francis Magnard, un Belge, s'il vous plaît, comptable de profession, datant de l'origine du *Figaro* bihebdomadaire, s'étant élevé à la rédaction en chef à cause de sa connaissance approfondie de ce qu'on appelle le contrôle de la maison. Comme opinion politique, le Pylade du légitimiste de Villemessant, rédacteur en chef d'un journal orléano-bonapartiste, déclare avec affectation être républicain, le seul républicain « sérieux » du *Figaro*.

Comme sous-rédacteur en chef, évoluant dans l'état-major, factotum de M. de Villemessant, maître Jacques international, ayant pour pseudonyme Roquebrune, arrive M. Périvier, qui parle allemand comme un Berlinois qui parle mal.

Le gérant administrateur, directeur du contentieux, agent financier du patron, Fernand de Rodays, l'homme des démarches administratives importantes. M. de Rodays est secondé par M. Pigeonnal, cuisinier en chef de la comptabilité générale.

La haute partie politique du *Figaro* est tenue d'abord par les deux rédacteurs en chef déjà nommés, puis par deux célébrités de haut calibre :

Junius, ancien pseudonyme d'Alphonse Duchesne, couvre, depuis le 16 mai 1877, le visage de M. Clément Duvernois, ancien ministre de l'Empire. M. Duvernois, qui, après avoir confectionné pendant deux ans des chaussons de lisière, vient de reprendre la plume, représente au *Figaro* la politique élyséenne, la note officielle, la recommandation directe et l'inspiration de M. d'Harcourt.

Le second rédacteur politique du *Figaro*, Mauprat, c'est M. Granier de Cassagnac, lequel publie dans le journal de petits entrefilets avec de gros titres, bien perfides et bien payés. M. Granier de Cassagnac ou Mauprat, c'est le trait d'union entre le *Figaro* et le *Pays*.

Les articles de fantaisie touchant tantôt à la critique d'art, tantôt aux plus hautes questions sociales, sont de M. Albert Wolff, un Prussien naturalisé Français.

Le conservateur du *Figaro*, c'est M. Jules Richard, rédacteur attitré de toutes les correspondances bonapartistes expédiées aux journaux de province.

Le baron Grimm, c'est M. Albert Millaud, fils du fondateur du *Petit Journal*, qui fait le courrier de la Chambre, de mauvais vers et des comédies plus mauvaises encore.

N'oublions pas M. Bucheron, dit Saint-Genest, ancien sous-officier. Croit avoir la spécialité des affaires militaires et se lance parfois dans la politique. Donne chaque jour des conseils au gouvernement et préconise à l'occasion le coup d'Etat. M. Saint-Genest partage la correspondance militaire avec M. de Wœstine et M. Chabrillat.

Ignotus, c'est M. Platel, membre du conseil général de la Loire-Inférieure, qui a pris la spécialité des portraits politiques, fort peu ressemblants du reste.

M. Adrien Marx, ancien historiographe de l'impératrice, est le chef d'une escouade de reporters.

Tel est, augmenté de quelques comparses et de M. Auguste Vitu, qui partage ses faveurs entre le *Figaro* et le *Gaulois*, le bataillon de la gazette devenue, au 16 mai 1877, le journal de la présidence, le « Moniteur officiel de la réforme morale et sociale » héroïquement entreprise par MM. de Broglie et de Fourtou pour le salut et la réorganisation de la France.

* **FIGEAC**, ville de France (Lot), ch.-l. d'arrond. et de deux cant., à 67 kilom. N.-E. de Cahors, sur la rive droite du Célé; pop. aggl., 5,013 hab. — pop. tot., 7,333 hab. L'arrond. comprend 8 cant., 113 comm., 87,022 hab.

FIGÈRE s. f. (fi-gè-re). Maladie des dindonneaux.

FIGNOLAGE s. m. (fi-gno-la-je; *gn* mll. — rad. *fignoler*). Action de fignoler; manière de peindre où il y a trop de recherche.

* **FIGUE** s. f. — Dans les marais salants, Fragment de feutre qui souille le sel.

FIGUERAS, ville d'Espagne. V. FIGUIÈRES, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

* **FIGUERAS** (Stanislas), homme politique espagnol. — Il est né à Barcelone en 1819. A la fin de 1869, il dénonça à la tribune l'assassinat du député républicain Guilhem, qui avait pris part à l'insurrection du 15 octobre, et qui, conduit à Carrascosa, où il avait été remis prisonnier entre les mains du colonel Luque, avait été trouvé, après le départ des troupes, percé de balles et la poitrine labourée de coups de baïonnette. De concert avec Castelar, Salmeron, Pi y Margall et les autres députés républicains, il s'opposa à toutes les tentatives faites pour restaurer le trône en Espagne, et il vota contre la candidature d'Amédée, qui devint roi d'Espagne (1870). Sous le règne de ce prince, il continua à faire de l'opposition avec une autorité croissante. Lors de l'abdication d'Amédée, les cortès, après avoir proclamé la république (11 février 1873), nommèrent au scrutin le pouvoir exécutif, dont M. Figueras devint un des membres et dont il reçut la présidence. Dans le discours qu'il prononça alors, il fit la déclaration suivante : « Nous voulons le concours de tous les partis; tous les partis doivent nous le donner dans la mesure de leurs convictions. Cette solution républicaine, qui n'humilie personne, aura en nous les plus fidèles interprètes. D'aucune façon, le gouvernement ne fera une politique de parti; sa politique sera large et noble. » M. Figueras, d'accord avec M. Castelar, ministre des affaires étrangères, et les autres membres du cabinet, s'attacha à mettre à exécution son programme. Par malheur, le gouvernement se trouva en présence des difficultés les plus graves, de la pénurie du trésor, de la désorganisation de l'armée, de l'insurrection des carlistes et du mouvement séparatiste que préparaient les intransigeants. D'autre part, il eut à lutter contre le mauvais vouloir de la commission de permanence des cortès, chargée de l'assister jusqu'à la réunion des cortès, et qui s'occupa à peu près uniquement de préparer les voies à une contre-révolution. Cette commission ayant tenté de provoquer un soulèvement à Madrid, Figueras et Castelar en prononcèrent la dissolution (23 avril 1873); mais, comme ils ne voulaient point s'emparer de la dictature, ils appelèrent les électeurs à nommer le 11 mai une assemblée constituante. Lors de la réunion des cortès, le 31 mai, Figueras lut aux députés un programme politique rédigé par Castelar. Il y exposa les mesures que le gouvernement avait prises contre la commission de permanence, qui menaçait la république dans son existence; puis il indiqua les réformes à faire, telles que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la décentralisation administrative, la réorganisation de l'armée et de la justice, l'abolition de l'esclavage, etc. En même temps, il déposa entre les mains des représentants du pays sa démission et celle de ses collègues, et, le 8 juin, le cortès chargèrent M. Pi y Margall de former un nouveau cabinet. Redevenu simple député, M. Figueras fit un voyage en France. De retour en Espagne, il ne joua plus qu'un rôle effacé dans les événements qui suivirent. Après le coup d'Etat de Pavia, qui dispersa